

Monsieur le Ministre de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris

Coordonnées :

Jan-Marc CHARREL- Président

Tél : 06 07 10 16 82

Email : jm.charrel@francerein.org

Paris, le 21 juin 2023

Monsieur le Ministre,

France Rein, association agréée pour la représentation des usagers, a activement participé aux côtés de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SFNDT) à l'élaboration du *Livre blanc de la transplantation*, mais aussi au *Manifeste pour le don d'organes* dans le cadre du collectif associatif Greffe+. Sur la base de ces documents, elle a contribué de manière décisive, toujours en lien avec la SFNDT, à l'élaboration du Plan Greffe 2022-2026. À ce titre, nous considérons que notre association, s'appuyant sur le travail de son réseau est légitime pour faire un bilan de la mise en place du plan.

Aujourd'hui, à la veille de la journée nationale du don d'organe, et près de 15 mois après la publication du Plan Greffe 2022-2026, nous tenons à poser les constats de toutes les parties prenantes sur la mise en place du plan.

Lorsque le Plan Greffe 2022-2026 est paru, l'avis général était que ses objectifs étaient peu ambitieux, car ses prévisions de croissance se basaient sur les chiffres de l'activité de transplantation de l'année 2021 qui étaient inférieurs à ceux de 2019 en raison de la pandémie de Covid-19. Toutefois, il comportait des modifications intéressantes de l'organisation de l'activité de prélèvement et de transplantation.

En effet, l'une des principales dispositions de ce nouveau plan est la régionalisation de l'organisation de cette activité, basée notamment sur la désignation de référents au sein des Agences Régionales de Santé (ARS) chargés de mettre en place la déclinaison régionale du plan dans leurs régions respectives.

Or à ce jour, peu d'avancées ont été réalisées dans ce domaine. Les référents plan greffe des ARS sont le plus souvent difficiles à joindre, et comme ils cumulent souvent cette mission avec leurs activités antérieures, ils sont souvent peu disponibles pour rencontrer nos responsables régionaux et pour faire progresser le plan greffe dans leur région.

De ce fait, très peu de travail de fond a été réalisé au sein des ARS sur l'avancement du Plan Greffe 2022-2026, et dans la plupart des régions, ni les professionnels de santé, ni les associations de patients concernées par le don d'organes et la transplantation n'ont pu rencontrer les responsables de ce plan dans leur ARS.

De plus, les financements annoncés du Plan Greffe 2022-2026 restent opaques : aucune information sur les modes d'attribution ou le calendrier n'a été communiquée aux associations de professionnels de santé ni aux associations de patients.

Aussi, malgré tous les travaux réalisés en concertation par les sociétés savantes et les associations de patients, le Plan Greffe 2022-2026 semble avoir progressé très en-deçà de ses objectifs les plus bas, 15 mois après sa publication.

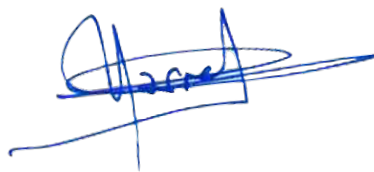
Monsieur le Ministre, actuellement, environ 27 000 patients sont en attente de transplantation, et un millier d'entre eux décèdent chaque année faute d'un organe disponible. L'ambition à l'origine du Plan Greffe était de faire baisser ces chiffres par l'accroissement des prélèvements d'organes et des transplantations. Force est de constater qu'au rythme actuel, cet objectif ne sera pas atteint.

Par la présente, je me permets donc de vous demander quelles dispositions vous entendez prendre pour que le Plan Greffe atteigne enfin le rythme qui était envisagé dans ses prévisions initiales.

Je me tiens à votre disposition pour vous présenter nos propositions en ce sens.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma très haute considération.



Copies : ARS, DGOS, CA de France Rein, SFNDT, SFT